

Avis de constitution

SOCIETE « FK IMMOBLIER & CONSTRUCTION » en abrégé « FK IMMO & CONS »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE AU
ROND POINT DU 35EME ARRONDISSEMENT DE COCODY,
Lot 2145, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 13/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FK IMMOBLIER & CONSTRUCTION

» en abrégé « FK IMMO & CONS »

Objet : - Gestion des biens immobiliers ;
- Décoration ;
- Lotissement et décapage ;
- Construction ;
- Prestations de services
Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE AU

ROND POINT DU 35EME ARRONDISSEMENT DE COCODY,
Lot 2145, Ilot 5

Dirigeant(s) Mlle MEIBO BOMANE FABIENNE ROXANE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09490 du 17/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56458/GTCA/RC/2024 du 17/09/2024

